

Le «radar poubelle» opérationnel

- Thomas LONGRIE - L'Avenir



Ce radar mobile peut être placé... à l'intérieur d'une poubelle, sur un trépied ou dans une voiture de police. Eda

Un radar mobile placé dans une poubelle? Le dispositif ultra-performant qui n'émet aucun flash est désormais opérationnel.

L'automobiliste n'y voit que du feu. Impossible, en effet, de repérer ce «radar poubelle» ou encore de détecter si le radar flashe ou non. Simplement parce que cet appareil n'émet aucun flash lumineux. Il fonctionne par infrarouge: un automobiliste pris en excès de vitesse en sera donc informé... au moment de recevoir l'amende.

La zone de police Meuse-Hesbaye (qui couvre les communes d'Amay, Engis, Saint-Georges, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze) vient de se doter de ce nouveau radar très sophistiqué. Il s'agit, pour la zone, d'une petite révolution en matière de sécurité routière, d'autant que c'est une première dans l'arrondissement de Huy-Waremme.

Si ce radar ultra-performant n'émet aucun flash, il présente aussi d'autres qualités, comme le fait qu'il peut «scanner» jusqu'à six bandes dans les deux sens de circulation et calculer simultanément la vitesse des véhicules qui se trouvent dans l'angle de détection. Un appareil qui dispose en réalité de deux outils: l'un va contrôler la vitesse, le second va «tracker» le véhicule, avec une marge d'erreur quasi nulle. Autre particularité, si ce radar mobile peut être placé... à l'intérieur d'une poubelle spécialement aménagée, il peut également être posé sur un trépied, ou dans une voiture de police.

«L'objectif n'est pas de faire du chiffre et d'inonder le parquet de procès-verbaux, explique le commissaire divisionnaire Jean-Pierre Doneux, le chef de corps de la zone de police Meuse-Hesbaye. Ce nouveau dispositif se veut plus discret. Dans les petits villages, il y a des endroits où on est vite repéré. Puis avec Facebook, les citoyens sont vite informés de là où on se trouve. Avec ce nouveau radar, les automobilistes ne devront plus chercher notre radar mobile et la petite voiture bleue. Ce système permet d'inciter les gens à lever le pied puisqu'ils sauront désormais, qu'à tout moment et chaque jour, le radar poubelle peut être placé sur la zone et contrôler leur vitesse.»

Une diminution des accidents grâce aux radars

Comme le rappelle Jean-Pierre Doneux, la sécurité routière est l'un des objectifs prioritaires de la zone. *«L'installation des boîtiers fixes a permis une nette diminution des accidents de la route à ces endroits.»* Soulignons que le nouveau dispositif sera en permanence surveillé par les policiers, qui se trouveront à proximité.

Outre ce nouveau «radar poubelle» acquis pour la somme de 50 000€ auprès de la société Securoad, la zone de police Meuse-Hesbaye dispose de deux radars qui voyagent dans les 18 boîtiers fixes. Le Lidar de la police fédérale sera, lui, placé à huit reprises sur le territoire zonal (contre quatre l'an dernier).

L'an dernier, 1 776 614 véhicules ont été contrôlés par les radars automatiques, ainsi que par le Lidar, dont 2 996 étaient en infraction. Notons encore que 62 299 véhicules ont été contrôlés par le radar mobile, dont 1 983 en infraction.